



Organisation der Arbeitswelt **ALTERNATIVMEDIZIN SCHWEIZ**
Organisation du monde du travail de la **MÉDECINE ALTERNATIVE SUISSE**
Organizzazione del mondo del lavoro della **MEDICINA ALTERNATIVA SVIZZERA**

Commission d'assurance qualité CoAQ MA

Descriptifs des modules M1 – M7

de l'examen professionnel supérieur de naturopathe



Journal des modifications

| Date | Chapitre | Contenu |
|------------|--|---------------------------------|
| 19.04.2018 | 2. M2 Discipline Contrôle des compétences | Heures de formation MTC précisé |
| 19.04.2018 | 6. M6 Formation pratique Contrôle des compétences | Heures de formation MTC précisé |



Table

| | |
|---|----|
| Remarque préliminaire | 4 |
| Taxonomie..... | 4 |
| Définition des heures de formation..... | 5 |
| Validité | 6 |
| 1 M1 Formation médicale de base | 7 |
| Compétences | 7 |
| Ressources | 7 |
| Contrôle des compétences..... | 11 |
| 2 M2 Discipline..... | 12 |
| Compétences | 12 |
| Ressources | 12 |
| Contrôle des compétences..... | 12 |
| 3 M3 Santé et éthique | 14 |
| Compétences | 14 |
| Ressources | 14 |
| 3.1 Contrôle des compétences..... | 15 |
| 4 M4 Travail de thérapeute | 17 |
| Compétences | 17 |
| Ressources | 17 |
| Contrôle des compétences..... | 22 |
| 5 M5 Diriger et gérer l'entreprise | 24 |
| Compétences | 24 |
| Ressources | 24 |
| Contrôle des compétences..... | 26 |
| 6 M6 Formation pratique | 28 |
| Compétences | 28 |
| Contrôle des compétences..... | 28 |
| 7 M7 Pratique professionnelle sous mentorat | 30 |
| Compétences | 30 |
| Contrôle des compétences..... | 30 |



Remarque préliminaire

Taxonomie

Pour définir le niveau d'acquisition des ressources, on se sert en général d'une taxonomie. La taxonomie la plus connue pour les objectifs d'apprentissage (ressources) est celle de Bloom, Krathwol et al.

Dans la pratique courante, il peut être judicieux, pour classer les connaissances, aptitudes et principes, de faire appel à une taxonomie simplifiée basée pour l'essentiel sur les niveaux de la taxonomie de Bloom. Ces niveaux ne peuvent être strictement séparés les uns des autres, ni dans la taxonomie de Bloom, ni dans sa forme simplifiée. Il en va de même des ressources (connaissances, aptitudes et principes), qui sont en général étroitement liées et ne représentent une compétence que dans leur globalité et leurs interconnexions.

Connaissances

Cette notion comprend les savoirs théoriques et/ou factuels, connaître les faits et les déroulements, savoir comment réagir. Les verbes ne sont pas des activités primaires, mais servent à rendre visibles les connaissances !

| Niveau | Description | Verbes | Bloom |
|-----------|--|---|-------|
| W3 | Faire le lien entre les connaissances acquises, les appliquer à des situations nouvelles; analyser, évaluer, juger, combiner, résoudre des situations (problématiques) | Analyser, déduire, proposer, ébaucher, développer, justifier, comparer, juger, distinguer, conclure, pondérer, structurer, classer, combiner, planifier, décider, choisir | 4-6 |
| W2 | Saisir, comprendre et interpréter facilement les états de fait | Décrire, expliquer, commenter, résumer, interpréter, clarifier | 2-3 |
| W1 | Se rappeler et restituer des connaissances mémorisées. | Enumérer, nommer, reproduire, désigner | 1 |

Aptitudes

Par «aptitudes», nous entendons

- les aptitudes motrices: saisir, empoigner, faire tourner, etc. (déroulement d'un mouvement)
- les aptitudes sensorielles: vue, ouïe, toucher, etc.
- les aptitudes de perception: perception sélective (masquer des stimuli), perception dirigée (rechercher des stimuli), etc.
- les aptitudes techniques: se servir d'outils, de matériaux, d'instruments
- les aptitudes cognitives ou méthodologiques faisant appel à la pensée logique, intuitive et créative ou à l'action réfléchie sur différents modèles/théories de résolution de problèmes.

De manière générale, les aptitudes sont des déroulements, des procédures et des comportements qui peuvent et doivent être appris et entraînés. L'accent est mis sur l'activité.

Les aptitudes ne doivent pas être réduites à des activités purement manuelles!

Les verbes décrivent les aptitudes, un catalogue de verbes est donc superflu.



| Niveau | Description | Bloom |
|-----------|--|-------|
| F3 | Routine, aptitude internalisée, autonome, indépendante de la situation et du patient, responsabilité, action complexe, composante inattendue | 4-5 |
| F2 | Autonomie, action simple selon des modalités simples, sans faute, dans le respect des règles et des limites connues | 2-3 |
| F1 | Observer, copier et imiter des aptitudes Décrire leur utilisation, ses modalités et le bénéfice | 1 |

Principes

Par «principes», nous entendons les attitudes, les valeurs, les sentiments, les convictions.

Les principes sont étroitement liés au développement de la personnalité et ne peuvent pas être simplement acquis par l'entraînement. Ils sont réfléchis, échangés et vécus. Qui décide quelle attitude est la bonne, quel principe est moralement et éthiquement défendable?

Les principes sont souvent implicitement suivis dans le contexte des actions, p. ex. dans un entretien difficile, dans l'attitude avec le patient.

| Niveau | Description | Manifestation | Bloom |
|-----------|---|---|-------|
| H3 | Intériorisation des principes et des valeurs | Vivre une attitude, une identité, l'appartenance à un réseau, un système de valeurs | 4-5 |
| H2 | Réfléchir, remettre en question, se définir par rapport à une attitude et des valeurs | Se sentir concerné, réagir, résister, attacher une valeur, relation émotionnelle | 2-3 |
| H1 | Reconnaissance et observation d'attitudes et de valeurs | Attention, sensibilisation | 1 |

Définition des heures de formation

Heures de formation

Définition selon l'ordonnance sur la formation professionnelle: Les heures de formation comprennent les heures de présence, le temps moyen consacré à l'étude personnelle, les travaux individuels et les travaux de groupe, les autres mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la formation, les contrôles des connaissances et les procédures de qualification, ainsi que la mise en pratique des connaissances acquises et les stages accompagnés. [2] Art. 42. Les heures de formation comprennent ainsi la totalité des →heures de présence et des → heures de travail d'étude personnel accompagné et →autonome.

Heures de présence

Heures d'enseignement et de formation dirigées. L'horaire et le lieu sont définis exactement par le plan de formation (Landwehr 2006, p. 21).



→Travail d'étude personnel accompagné, →Travail d'étude personnel autonome →Heures de formation

Travail d'étude personnel accompagné

Temps durant lequel les étudiants s'auto-organisent individuellement et en groupes pour exécuter les tâches et travaux qui leur ont été assignés (Landwehr, 2006, p. 21). Les tâches d'apprentissage et travaux assignés par les enseignants sont en relation directe avec les objectifs d'un module ou d'un chapitre enseigné et font l'objet de discussions et d'évaluations entre étudiants, entre enseignants ou ensemble pendant les heures de cours.

→Heures de formation →Heures de présence →Travail d'étude personnel autonome

Travail d'étude personnel autonome

→Heures de formation individuelles, non structurées par des tâches spéciales (Landwehr 2006, p. 21)

→Heures de présence, →Travail d'étude personnel accompagné

Validité

La validité des certificats de modules est décisive pour l'acquisition en temps voulu du certificat Or-Tra MA.



1 M1 Formation médicale de base

Compétences

| | |
|--|--|
| Rapport avec le profil de compétences | A2 sans les parties spécifiques à la discipline Suit les patientes et patients dans les différentes phases de la maladie en accord avec les principes de la médecine alternative |
| Compétences | Le Naturopathe avec diplôme fédéral en discipline... pose un diagnostic médical et s'assure que les outils thérapeutiques de la médecine alternative peuvent être mis en œuvre de manière efficace sans mettre la santé en péril. Il/elle traite des patient(e)s pour des maladies aussi bien aiguës que chroniques, les suit et les accompagne tout au long des différentes phases de la maladie et de la santé. Il/elle évalue aussi le cas soumis du point de vue de ses compétences et attributions et adresse les patient(e)s à des médecins et à d'autres spécialistes pour d'autres investigations, thérapies ou mesures. |
| Conditions | Diplôme d'études de niveau secondaire II |
| Heures de formation | 1500, dont au moins 700 heures de présence |

Ressources

| | | |
|--|---|----|
| Connaissances | Connaissances de base en sciences naturelles | |
| | - Processus chimiques de base importants: compréhension des processus vitaux (physiologiques et biologiques) | W1 |
| | - étude des composés organiques et inorganiques les plus importants pour les fonctions de l'organisme humain (Fe, O ₂ , acides/bases, oxydoréduction, etc.) | W1 |
| | Connaissances médicales de base: biologie, anatomie, physiologie | |
| | - Processus biologiques de base dans l'organisme humain: <ul style="list-style-type: none"> · Principes fondamentaux de la cytologie, de l'embryologie, de l'histologie et de la biologie humaine (génétique, conception, développement, fonctions vitales du corps humain avec ses cellules, tissus et organes) · Biochimie du métabolisme avec les principaux processus et voies métaboliques et leurs mécanismes de régulation | W2 |
| - Anatomie et physiologie humaines: Structure et fonctions intégrées de l'organisme dans son ensemble et de tous les systèmes du corps. <ul style="list-style-type: none"> · Tissus de la peau et tissu conjonctif, appareil locomoteur, système digestif, systèmes métaboliques, voies respiratoires, système cardiovasculaire, circulation, sang et système lymphoïde, système immunitaire, organes reproducteurs (y c. grossesse et accouchement), reins et vessie, système hormonal et fonctions des glandes, système nerveux, organes des sens | W3 | |
| - Psychologie et phases de développement de l'être humain: développement mental, émotionnel et physique dans les différentes phases et étapes de la vie; liens et interactions entre le psychisme et le corps; la croissance et le contrôle des crises; l'apprentissage et la mémoire | W2 | |
| - Terminologie: usage de la terminologie médicale courante | W2 | |



| | |
|---|----|
| Connaissances médicales de base: pathologie | |
| - Processus pathologiques généraux de l'organisme: | W3 |
| · Dégénérescence, prolifération, inflammations, troubles métaboliques, troubles d'origine génétique, réactions allergiques, notions générales sur les tumeurs | |
| - Pathologie, physiopathologie, troubles fonctionnels: | W3 |
| étude des maladies humaines avec leurs diagnostics différentiels et les concepts thérapeutiques de la médecine classique | |
| · Maladies de la peau et des phanères, de l'appareil locomoteur, de la digestion et du métabolisme, maladies ORL et des voies respiratoires, du système cardiovasculaire, du sang et du système lymphoïde, des reins et des voies urinaires efférentes, de l'appareil reproducteur, du système immunitaire y compris l'infectiologie, du système hormonal, du système nerveux et des organes de sens, du développement embryonnaire y compris les anomalies génétiques, ainsi que les maladies pédiatriques | |
| - Traumatologie, séquelles d'accidents | W2 |
| Psychopathologies | |
| - Psychopathologies et troubles du développement importants | W2 |
| · Troubles psychotiques et névrotiques, troubles de la personnalité, traumatismes psychologiques, troubles somatoformes, difficultés à établir des liens affectifs | |
| · Suicidalité | |
| · Toxicomanies | |
| Examens médicaux et cliniques | |
| - Les mesures d'examen de médecine classique et leurs conclusions | W2 |
| - Méthodes d'imagerie (connaître les informations fondamentales apportées par la radiographie, le CT-scan, l'IRM et l'échographie, sans procéder soi-même à ces examens, à leur analyse ou à leur interprétation) | W1 |
| - Analyses sanguines (hématologie, chimie du sang, immunologie, connaître l'importance et les conséquences des principales anomalies) | W2 |
| - Méthodes d'imagerie (connaître les informations fondamentales apportées par la radiographie, le CT-scan, l'IRM et l'échographie, sans procéder soi-même à ces examens, leur analyse ou leur interprétation) | W1 |
| - Connaître les mesures d'examen cliniques, leur pertinence et leurs conclusions pour une évaluation médicale dans sa propre consultation | |
| · Palpation (y c. du pouls) | W3 |
| · Examens fonctionnels (réflexes, rachis, articulations, force, coordination) | W3 |
| · Percussion | W3 |
| · Auscultation (cœur, poumons, organes digestifs) | W3 |
| · Examens de laboratoire: Examens de l'urine (bilan urinaire, couleur, odeur), des selles (consistance, couleur, odeur, sang), analyse du sang capillaire (glucose, CRP, Hb) | W2 |
| · Mesure de la tension artérielle | W3 |
| · Examen neurologique simple (sensibilité, motricité, coordination, principaux réflexes, conscience) | W3 |
| · Inspection (p. ex. face, peau, etc.) | W2 |



Mesures médicales d'urgence

- Premiers secours et mesures d'urgence (sel. niv. 1 et 2 du cours de secouriste CRS, y c. emploi du DAE) W3
- Premières mesures vitales (prises sur place avant qu'un patient puisse être transféré ou vu par un médecin urgentiste) lors d'arrêt respiratoire, de défaillance cardiovasculaire, de brûlure, d'hémorragie, d'épilepsie, de décompensation diabétique, d'urgence thermique, de choc, d'intoxication, d'effets secondaires médicamenteux, d'abus de drogues W3
- Connaître (sans les pratiquer soi-même) les stratégies de médecine classique et les concepts du traitement d'urgence W2

Pharmacologie

- Connaître (sans les pratiquer soi-même) les concepts fondamentaux de la médecine pharmacologique (pharmacologie générale) W2
- Mécanismes d'action et effets secondaires d'importants médicaments de la pharmacothérapie conventionnelle: W2
 - Cœur et circulation (antihypertenseurs, glycosides cardiaques, bêta-bloquants, vasodilatateurs, diurétiques)
 - Sang et coagulation (préparations de fer, anticoagulants, inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire)
 - Métabolisme (antidiabétiques oraux, insulinothérapie, statines et autres hypolipémiants, antihyperuricémiques)
 - Hormones (corticoïdes, hormones thyroïdiennes, hormones sexuelles)
 - Analgésiques (antirhumatismaux, antipyrétiques, opioïdes, anesthésiques locaux)
 - Digestion (antiacides, laxatifs, antidiarrhéiques, antiémétiques)
 - Infections (antibiotiques, antimycotiques, virostatiques, antiparasitaires)
 - Peau (médicaments dermatologiques pour le traitement de l'acné, de la névrodermite, du prurit, des allergies cutanées et muqueuses)
 - Système immunitaire (antihistaminiques, anti-asthmatiques, vaccins)
 - SNC et psychiatrie (antidépresseurs, neuroleptiques, médicaments pour le traitement du TDAH, psychostimulants, anxiolytiques, somnifères, antiépileptiques)
 - Oncologie (cytostatiques, immunosuppresseurs, antihormonaux) W2

Effets placebo et nocebo

Epidémiologie

- Notions, objectifs et législation en matière d'épidémiologie W2
- L'activité du thérapeute dans le contexte épidémiologique W3
- Stratégies vaccinales W1

Hygiène et protection anti-infectieuse

- Principes d'hygiène et protection contre les infections W3
- Mesures de désinfection et de stérilisation W3

Référence à d'autres spécialistes

- Indications et conditions cadres: possibilités générales, conditions et circonstances dans lesquelles il W3



| | |
|-------------------------|---|
| | <p>est nécessaire de référer le/la patient(e) à d'autres spécialistes ou organisations</p> <p>Concepts thérapeutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concepts de base des traitements de médecine classique: mode d'action fondamental et effets possibles sur la santé globale (pharmacothérapie, chirurgie, physiothérapie, psychothérapie, etc.) W2 - Concepts de base des systèmes thérapeutiques de la médecine alternative: les concepts de base et leurs modes d'action (ayurvéda, homéopathie, MTC et acupuncture, NTE, bioénergétique) W2 - Concepts de base de la thérapie complémentaire (yoga, craniothérapie, méthode Feldenkrais, méthode Alexander, shiatsu, etc.) W2 |
| <p>Capacités</p> | <p>Diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquiert activement, par des questions pertinentes lors de l'anamnèse (et des consultations suivantes), des informations médicales dans le but de parvenir à une évaluation médicale et un diagnostic de travail F3 - Effectue les examens cliniques nécessaires par des questions ciblées destinées à vérifier son évaluation médicale <ul style="list-style-type: none"> · Palpation (y c. du pouls) F3 · Examens fonctionnels (réflexes, rachis, articulations, force, coordination) F3 · Percussion F3 · Auscultation (cœur, poumons, organes digestifs) F3 · Examens de laboratoire: examens de l'urine (bilan urinaire, couleur, odeur), des selles (consistance, couleur, odeur, sang), analyse du sang capillaire (glucose, CRP, Hb) F1 · Mesure de la tension artérielle F3 · Examen neurologique simple (sensibilité, motricité, coordination, principaux réflexes, conscience) F3 · Inspection (p. ex. face, peau, etc.) A2 <p>Evaluation médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les résultats d'examen et toutes les informations disponibles, y compris les résultats apportés par le/la patient(e) et fondés sur les connaissances médicales de base F3 - Juge le degré de complexité du cas et en développe une évaluation de médecine classique avec un diagnostic différentiel correspondant; en déduit un diagnostic de travail et un pronostic de l'évolution du cas F3 - Analyse les risques et les chances d'un traitement autonome. Lors de différentes phases de prise en charge, détermine en justifiant sa décision à quel(le) patient(e) il/elle peut donner un traitement de médecine alternative ou quand/pourquoi le/la patient(e) devrait être soumis(e) à un examen de médecine classique ou référé(e) à un autre spécialiste F3 <p>Mesures médicales d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue de manière autonome des mesures médicales de premier secours et interventions d'urgence adaptées à chaque cas en faisant appel si nécessaire au médecin urgentiste/à l'ambulance (selon niveaux 1 et 2 du cours de secouriste CRS) F3 <ul style="list-style-type: none"> · Respiration artificielle, massage cardiaque, position d'état de choc et autres positions, premiers soins aux blessures (hémostase, |



| | | |
|-----------------|--|----------------------|
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> attelle, etc. selon le niveau SRK 1+2) · Emploi du DAE (défibrillateur automatique externe) · Mesures en cas de blessure · Mesures en cas d'intoxication ou d'exposition à des poisons de contact · Mesures en cas d'urgence thermique (brûlures, gelures, hypothermie, coups de chaleur) · Soutien psychologique d'urgence | |
| | <p>Référence à d'autres spécialistes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise l'adressage des patient(e)s à d'autres professionnels de la médecine ou organisations médicales, avec lesquels il/elle communique dans la terminologie adéquate | F3 |
| | <p>Concepts thérapeutiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applique au travail pratique les connaissances sur les concepts thérapeutiques non spécifiques à la discipline (et leur influence sur la santé); explique aux patients les relations existantes et leurs conséquences possibles et suggère des compléments ou des changements utiles - Organise, arrange ou coordonne des traitements complémentaires ou un suivi thérapeutique conformément aux décisions prises en accord avec le patient | F3 F3 |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Respecte le cadre juridique en vigueur de son activité thérapeutique - Veille à la compatibilité de ses décisions et recommandations avec les désirs, valeurs, droits et intérêts des patients - Recueille, dans la mesure du possible, le consentement éclairé du/de la patient(e) pour toutes les mesures prises - A conscience des limites personnelles et professionnelles de ses propres compétences et attributions thérapeutiques et veille à ne pas les outrepasser | H3 H3 H3 H3 |

Contrôle des compétences

| | |
|---------------------------|--|
| Forme | <p>Epreuve écrite comportant par exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> - un questionnaire à choix multiples - un questionnaire à réponses brèves (1 ligne par réponse) <p>Epreuve pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation structurée des techniques d'examen |
| Admission | Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'OrTra MA |
| Moyens auxiliaires | <p>Aucun</p> <p>Des moyens auxiliaires sont mis à la disposition du/de la candidat(e) pour la partie pratique.</p> |
| Durée | 210 – 240 min |
| Evaluation | <p>Les réponses aux questions d'examen sont évaluées à l'aide d'une clé de réponses. L'épreuve pratique est évaluée sur la base des critères.</p> <p>L'ensemble de l'examen est noté au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué».</p> |
| Mise en œuvre | Ce contrôle des compétences standardisé est préparé et réalisé par le CoAQ MA de manière centralisée au moins une fois par an. |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



2 M2 Discipline

Compétences

| | |
|--|--|
| Rapport avec le profil de compétences | Compétences professionnelles spécifiques de A1, A2, A3 |
| Compétences | <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaille sur la base d'un système global en médecine alternative qu'il/elle a acquis pour soigner ou atténuer des maladies et renforcer la santé. Il/elle pose des diagnostics individuels. Il/elle prend les mesures thérapeutiques pour enclencher et diriger les processus de guérison. - travaille avec les aptitudes, les ressources et les stratégies individuelles des patientes et patients. En plus du renforcement des ressources obtenu par la thérapie en médecine alternative, il/elle consolide la compétence en santé des patientes et patients. - Il/elle les conseille de manière holistique sur les questions de santé. Il/elle améliore leur comportement en ce qui concerne la santé et s'engage pour la salutogenèse et la prévention des maladies. |
| Conditions | Diplôme d'études de niveau secondaire II |
| Heures de formation | <p>Médecine ayurvédique, MTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1'700, dont au moins 1'000 heures de présence <p>Homéopathie</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1'500, dont au moins 800 heures de présence <p>MTC</p> <p>Formation dans une branche</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1'500, dont au moins 800 heures de présence <p>Formation dans les deux branches simultanément «Acupuncture/Tuina» et «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2'000, dont au moins 1'100 heures de présence <p>Formation dans la première branche «Acupuncture/Tuina»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1'500, dont au moins 800 heures de présence - 500 h supplémentaires, dont au moins 300 heures de présence <p>Formation dans la première branche «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1'500, dont au moins 800 heures de présence - 700 h, dont au moins 500 heures de présence |

Ressources

Compétences et ressources, voir Ressources spécifiques à la discipline.

Contrôle des compétences

| | |
|--------------|---|
| Forme | Epreuve écrite et / ou orale et / ou pratique |
|--------------|---|



| | |
|---------------------------|--|
| Admission | Ce contrôle des compétences est conforme aux exigences de la CoAQ MA spécifiques à la discipline. Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'OrTra MA |
| Moyens auxiliaires | Définis par la CoAQ MA d'entente avec les associations professionnelles. |
| Durée | 240 - 360 minutes, selon la discipline |
| Evaluation | L'évaluation s'effectue sur la base des critères. L'ensemble de l'examen est noté au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué». |
| Mise en œuvre | Les modalités de mise en œuvre sont toujours en cours d'analyse et d'évaluation par l'OrTra MA, la CoAQ MA et le comité de l'OrTra MA. |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



3 M3 Santé et éthique

Compétences

| | |
|--|--|
| Rapport avec le profil de compétences | C1, C2, aspects de A3 et de E1 |
| Compétences | <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - est conscient(e) des défis particuliers de sa profession et sait en gérer le poids. Il/elle sait reconnaître les indices de stress physique et mental et agit en conséquence. - s'engage pour la santé publique. Il/elle met en place ses propres activités ou apporte son soutien à des activités existantes, afin de promouvoir la santé grâce à son point de vue professionnel spécifique. - est tenu(e) de respecter les principes éthiques de la profession dans son activité. Il/elle travaille avec compétence et respecte ses limites professionnelles et personnelles. Il/elle contribue à une image positive de la profession auprès du public. |
| Conditions | Diplôme d'études de niveau secondaire II |
| Heures de formation | 60, dont au moins 28 heures de présence |

Ressources

| | | |
|----------------------|---|---|
| Compétences | C1 Veille à sa santé et à son équilibre | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral est conscient(e) des défis particuliers de sa profession et sait en gérer le poids. Il/elle sait reconnaître les indices de stress physique et mental et agit en conséquence. | |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Facteurs d'influence sur la santé (déterminants, modèles de santé) - Hygiène psychique - Concepts d'équilibre personnel travail-vie - Principes de la gestion des ressources (perception de soi, attention, responsabilité individuelle) - Autorégulation, promotion de la santé, prévention des maladies | <p>W3</p> <p>W2</p> <p>W2</p> <p>W2</p> <p>W3</p> |
| Capacités | <ul style="list-style-type: none"> - évalue les limites de la charge qu'il/elle est capable d'assumer, reconnaît les signes d'un début de surmenage professionnel ou de décompensation et les changements d'état qui les accompagnent - développe sa propre stratégie de gestion de sa santé et de prévention des maladies - met en œuvre des mesures de nature à renforcer sa santé | <p>F2</p> <p>F2</p> <p>F2</p> |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> - Attache de l'importance à ses propres limites et aux charges qu'il/elle est capable d'assumer - Autodiscipline et perception de soi | <p>H3</p> <p>H3</p> |
| Compétences | C2 S'engage pour la santé publique | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'engage pour la promotion de la santé publique. Il/elle met en place ses propres activités ou apporte son soutien à des activités existantes, afin de promouvoir la santé grâce à son point de vue professionnel spécifique. | |



| | | |
|----------------------|---|----|
| Connaissances | - Modèles et théories de promotion de la santé | W2 |
| | - Concepts de promotion de la santé et de prévention des maladies | W3 |
| Capacités | - Développe une conception globale personnelle de la santé | F3 |
| | - Choisit et élabore des thèmes de promotion de la santé qui poursuivent des objectifs professionnels personnels | F3 |
| | - Communique d'importantes informations relatives à la santé | F3 |
| | - Défend ses conceptions et les objectifs qui lui tiennent à cœur | F3 |
| Attitude | - La promotion de la santé et la prévention des maladies ont pré-séance sur leur traitement | H3 |
| | - Engagement actif pour la santé publique | H3 |
| Compétences | Extrait de la compétence E1 | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral est tenu(e) de respecter les principes éthiques de la profession dans son activité. Il/elle travaille avec compétence et respecte ses limites professionnelles et personnelles. Il/elle contribue à une image positive de la profession auprès du public. | |
| Connaissances | Ethique professionnelle | |
| | - Notions, principes et définitions | W3 |
| | - Questions éthiques posées par le système de santé | W3 |
| | - Principes et obligations relevant de l'éthique professionnelle | W3 |
| | - (secret professionnel, protection des données, obligation de conserver les documents, devoir de diligence, obligation de formation continue) | W3 |
| | - Dilemme éthique | W3 |
| Capacités | Ethique professionnelle | |
| | - Identifie et juge des situations professionnelles en référence à des règles ou des questions d'éthique professionnelle et agit en conséquence avec intégrité | F3 |
| Attitude | - Fonde ses décisions et recommandations sur les désirs, valeurs, droits et intérêts de ses patient(e)s et agit conformément à des principes d'éthique professionnelle | H3 |
| | - Informe ses client(e)s de toutes les mesures qu'il/elle entend prendre et recueille leur consentement à cette fin. | H3 |
| | - A conscience des limites de ses propres compétences et attributions thérapeutiques et veille à ne pas les outrepasser | H3 |
| | - Sollicite au besoin le soutien et la supervision de tiers | H3 |

Contrôle des compétences

| | |
|---------------------------|---|
| Forme | Epreuve écrite comportant par exemple un questionnaire à choix multiples des questions ouvertes (à développer brièvement) |
| Admission | Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'OrTra MA |
| Moyens auxiliaires | Aucun |
| Durée | 90 minutes |
| Evaluation | L'évaluation s'effectue sur la base des critères. Les aspects évaluatifs du/de la candidat(e) sont |



| | |
|-----------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- sa capacité de reconnaître et de réfléchir à des situations pesantes et de les gérer de la manière dont il/elle se situe (C1)- sa conception de la promotion de la santé, d'un système de santé et d'une politique de santé (C2)- la planification conceptuelle d'activités destinées à sensibiliser à l'importance de la santé (C2)- l'évaluation de situations professionnelles à l'aune des règles et dispositions éthiques et légales, notamment de celles régissant la protection des données et le secret professionnel (E1)- L'intégration de normes professionnelles et la connaissance des rôles respectifs (p. ex. connaître le profil professionnel et les normes d'éthique professionnelle et les intégrer dans ses propres actions). (E1) <p>L'ensemble de l'examen est noté au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué» par les prestataires de formation.</p> |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



4 M4 Travail de thérapeute

Compétences

| | |
|--|---|
| Rapport avec le profil de compétences | B1, B2, D1, D2, D3, F1, F2 |
| Compétences | <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorise et soutient le travail thérapeutique et le suivi des patient(e)s par une communication et une relation adéquates. - travaille efficacement avec des médecins, des collègues, des spécialistes de la santé et d'autres groupes professionnels pour un suivi, un conseil et des soins optimaux. Il/elle coordonne et met en place, selon l'accord passé avec les patientes et patients, des mesures externes et les accompagne comme il se doit. Il/elle les soutient et défend leurs intérêts de façon appropriée. <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaille selon l'état actuel des connaissances de la profession. Il/elle réfléchit à son activité professionnelle, élargit en permanence ses connaissances, affine sa dextérité et ajuste son comportement. - réfléchit à l'état de son développement personnel. Il/elle le structure continuellement en adéquation avec son activité professionnelle. - se procure de manière autonome et ciblée les informations utiles se rapportant à son travail. Il/elle les évalue et les utilise pour son activité. Il/elle transmet ses connaissances et ses expériences professionnelles aux patientes et patients et au public de manière appropriée. <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - peut travailler dans des cabinets de groupe, dans des équipes interdisciplinaires, dans des projets et des réseaux des systèmes de santé, de l'éducation et du social. - se constitue un réseau professionnel. Il/elle coopère avec d'autres spécialistes et organisations de la profession ou d'autres groupes professionnels et soigne ses contacts professionnels. |
| Conditions | Diplôme d'études de niveau secondaire II |
| Heures de formation | 300, dont au moins 104 heures de présence |

Ressources

| | | |
|----------------------|--|----|
| Compétences | B1 Construit des relations avec les patient(e)s et leurs personnes de référence en fonction du cas | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral favorise et soutient le travail thérapeutique et le suivi des patient(e)s par une communication et une relation adéquates. | |
| Connaissances | Bases de la communication | |
| | - Notions de base en matière de communication | W3 |
| | - Structures d'interaction et concepts de communication | W3 |
| | - Structuration de l'entretien d'anamnèse, capacité de mener un entretien thérapeutique/motivant, importance des signes de | W3 |



| | | |
|---|---|----|
| Capacités | communication non-verbale, communication interculturelle, communication avec des enfants, des adolescents et des parents | |
| | - Types d'entretiens | W3 |
| | Concepts de relation thérapeutique | |
| | - Concepts de base de la relation thérapeute/patient(e) | W3 |
| | Communication | |
| | - Comprend comment se déroule la communication et comment peuvent naître des malentendus: compréhension de la situation, messages, témoignages de sympathie, remises en question, entretiens de mise au point | F3 |
| | - Sait écouter: être attentif à l'autre, établir une relation, créer une bonne atmosphère, témoigner de la compréhension, communication non-verbale, comprendre le sens caché des phrases. | F3 |
| | - Sait commencer, mener et terminer un entretien: donner du champ à l'interlocuteur, reconnaître une dynamique, communiquer dans le respect de l'autre, reconnaître une pertinence avec le sujet, pratiquer une communication ouverte, hors de toute valeur ou contrainte | F3 |
| | - Communique avec habileté: Gespräch vorbereiten, fremde Anliegen verstehen, eigene Anliegen vertreten, Einwände respektieren, Vereinbarungen treffen, Erwartungen und Haltungen ansprechen | F3 |
| | - Maîtrise des situations d'entretien difficiles: sait rompre des circuits réactionnels, gérer des émotions fortes, reconnaître les manipulations, maintenir des limites | F3 |
| Concepts relationnels | | |
| - Sait entretenir et structurer des relations thérapeutiques, s'adapter avec empathie aux systèmes relationnels du patient: établir un contact, une perception, créer un rapport de confiance, estime/respect, reconnaître une crise, mettre fin à une relation | F3 | |
| - Comprend et sait gérer les conflits: stratégies de gestion des conflits, conflits de rôles, apaiser, maintenir des limites et formuler les siennes propres | F3 | |
| - Soutient les patients dans leur processus de changement: conseil, réflexion critique, stimulation, soutien dans l'apprentissage, encouragement de l'auto-coaching, accompagnement | F3 | |
| - Sait diriger les patients: les motiver, convenir d'objectifs, préparer des exercices, vérifier les résultats, préciser les attentes | F3 | |
| Attitude | | |
| - Fonde ses décisions et recommandations sur les désirs, valeurs, droits et intérêts des patients | H3 | |
| - Accepte ses propres limites et celles des autres | H3 | |
| - Recueille le consentement de ses patients pour toutes les mesures prises | H3 | |
| - Respecte l'autonomie et la responsabilité individuelle des patients | H3 | |
| Compétences | B2 Construit des relations avec des spécialistes pour garantir le pilotage des patient(e)s selon les principes de la médecine alternative | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral | |



| | | |
|----------------------|--|--|
| | travaille efficacement avec des médecins, des collègues, des spécialistes de la santé et d'autres groupes professionnels pour un suivi, un conseil et des soins optimaux. Il/elle coordonne et met en place, selon l'accord passé avec les patient(e)s, des mesures externes et les accompagne comme il se doit. Il/elle les soutient et défend leurs intérêts de façon appropriée. | |
| Connaissances | <p>Principes de base de la collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'une collaboration réussie <p>Concepts thérapeutiques de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concepts de base de la psychothérapie, de l'ergothérapie et de la logopédie <p>Conditions de collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilités et structures du système de santé local et régional et des institutions sociales | W3 W2 W1 |
| Capacités | <p>Collaborations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et assurer la collaboration avec d'autres spécialistes - Aborder les conflits objectivement dans le souci de trouver une solution - S'assurer du consentement du patient - Garantir l'autonomie et la responsabilité individuelle du patient - Défendre les intérêts du patient vis-à-vis de tiers - Préserver et défendre ses propres intérêts - Gérer de manière appropriée les données/informations issues de cette collaboration - Juger du moment opportun d'instaurer des concepts thérapeutiques de suivi | F3 F3 F3 F3 F3 F3 F3 |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> - Fonde ses décisions et recommandations sur les désirs, valeurs, droits et intérêts des patients - Accepte ses propres limites et celles des autres - Recueille le consentement de ses patients pour toutes les mesures prises - Respecte l'autonomie et la responsabilité individuelle des patients | H3 H3 H3 H3 |
| Compétences | <p>D1 Se perfectionne au plan professionnel</p> <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille selon l'état actuel des connaissances de la profession. Il/elle réfléchit à son activité professionnelle, élargit en permanence ses connaissances, affine sa dextérité et ajuste son comportement.</p> | |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Comportement d'apprentissage individuel - Outils et méthodes de développement professionnel - Offre de formations continues dans sa propre discipline - Exigences du corps professionnel, des organismes payeurs, dispositions légales | W3 W3 W3 W2 |
| Capacités | <p>En général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'apprentissage - Apprendre de ses erreurs - Mener une réflexion sur soi-même, s'auto-évaluer - Traiter les critiques de façon constructive - Savoir changer de perspective <p>Définir les besoins de perfectionnement</p> | F3 F3 F3 F3 F3 |



| | | |
|----------------------|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans sa discipline, sa profession F2 - Définir les besoins: points de vue interne et externe F2 - Exploiter son potentiel F2 - Fixer des priorités F2 - En déduire les mesures à prendre F2 | |
| | <p>Planifier son perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des visions, une pensée stratégique F2 - Planifier ses ressources individuelles F2 - Se fixer des objectifs F2 - Planifier des interactions F2 | |
| | <p>Appliquer sa stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer ses propres ressources F3 - Mettre en oeuvre ce que l'on a appris F3 | |
| | <p>Contrôler le perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le résultat d'apprentissage F3 - Evaluer le résultat du perfectionnement au cabinet F3 - Vérifier l'efficacité F3 | |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> - Etre ouvert(e) à la nouveauté H3 - Etre disposé(e) à apprendre H3 - Culture positive de l'erreur H3 - Motivation H3 - Responsabilité de son propre perfectionnement H3 | |
| Compétences | <p>D2 Se perfectionne au plan personnel</p> <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral se penche sur l'état de son développement personnel. Il/elle le structure continuellement en adéquation avec son activité professionnelle.</p> | |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Comportement d'apprentissage individuel W3 - Outils et méthodes de développement personnel W3 | |
| Capacités | <p>En général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre de ses erreurs F3 - Mener une réflexion sur soi-même, s'auto-évaluer F3 - Techniques de créativité, trouver de nouvelles idées F3 - Traiter les critiques de façon constructive F3 - Savoir changer de perspective F3 <p>Définir les besoins de perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se situer au plan personnel F2 - Définir les besoins: points de vue interne et externe F2 - Exploiter son potentiel F2 - Fixer des priorités F2 - En déduire les mesures à prendre F2 <p>Planifier son perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier ses ressources individuelles F2 - Se fixer des objectifs F2 - Planifier des interactions F2 <p>Appliquer sa stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer ses propres ressources F3 - Mettre en oeuvre ce que l'on a appris F3 | |



| | |
|----------------------|---|
| | <p>Contrôler le perfectionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le résultat du perfectionnement au cabinet F3 - Vérifier l'efficacité F3 |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> - Etre ouvert(e) à la nouveauté H3 - Etre disposé(e) à apprendre H3 - Culture positive de l'erreur H3 - Motivation H3 - Responsabilité de son propre perfectionnement H3 |
| Compétences | <p>D3 Se procure, évalue, exploite les informations et transmet les connaissances</p> <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral se procure de manière autonome et ciblée les informations utiles se rapportant à son travail. Il/elle les évalue et les utilise pour son activité. Il/elle transmet ses connaissances et ses expériences professionnelles aux patient(e)s et au public de manière appropriée.</p> |
| Connaissances | <ul style="list-style-type: none"> - Sources d'informations: contenus, accès et usage W2 - Outils et méthodes de recherche d'informations W3 - Stratégies de recherche W3 - Critères d'évaluation des informations W2 - Techniques de structuration, organisation des informations W2 - Formes de présentation W2 - Gestion des droits d'auteur, règles de citation W1 |
| Capacités | <ul style="list-style-type: none"> - Poser des questions pertinentes, déterminer les besoins d'information, planifier une recherche F3 - Rechercher efficacement et acquérir des informations F3 - Collecter et organiser les informations, reconnaître l'utilité d'une source, lire les textes F3 - Choisir les informations, sélectionner la question à laquelle les attribuer, enregistrer F3 - Analyser, résumer et ordonner les informations F3 - Mettre en forme et présenter les informations F3 - Mener une réflexion et en tirer des enseignements F3 |
| Attitude | <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'esprit H3 - Curiosité H3 - Honnêteté H3 |
| Compétences | <p>F1 Travaille dans une équipe en tant que spécialiste</p> <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral dans des équipes interdisciplinaires, dans des projets et des réseaux des systèmes de santé, de l'éducation et du social.</p> |
| Connaissances | <p>Dynamique de groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phases de développement d'un groupe W1 <p>Collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration au sein d'un groupe, avantages et inconvénients W1 - Outils de prise de décision W1 - Tâches et responsabilités W1 <p>Situations de groupe critiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilités de résoudre des conflits W1 |



| | | |
|---|---|--|
| Capacités | - Traiter et échanger les informations | F3 |
| | - Coordonner les actions: collaborer avec les autres à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des tâches | F3 |
| | - Elaborer ensemble des objectifs, des tâches, des processus de travail et des règles qui soient les mêmes pour tous | F3 |
| | - Rechercher des solutions communes | F3 |
| | - Prendre des décisions concertées | F3 |
| | - Coordonner ses activités avec celles des autres membres de l'équipe | F3 |
| | - Mener une réflexion personnelle | F3 |
| | - Collaborer de façon constructive | F3 |
| | - Respecter les règles de feed-back | F3 |
| Attitude | - Identification au groupe | H2 |
| | - Responsabilité individuelle | H3 |
| | - Respect mutuel | H3 |
| | - Acceptation (des opinions d'autrui), tolérance | H3 |
| | - Eveil, ouverture à des processus de groupe | H2 |
| | - Sens critique | H3 |
| Compétences | F2 Se constitue un réseau professionnel | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral se constitue un réseau interdisciplinaire. Il/elle coopère avec d'autres spécialistes et organisations de la profession ou d'autres groupes professionnels et soigne ses contacts professionnels. | |
| Connaissances | - Réseaux appropriés possibles | W2 |
| | - Milieu des professionnels du système de santé | W2 |
| | - Exploitation des réseaux professionnels pour le bien du patient | W2 |
| | - Connaissance de ses propres compétences et limites professionnelles | W2 |
| Capacités | - Exprimer le besoin d'un réseau interdisciplinaire | F2 |
| | - Trouver et évaluer des réseaux existants | F2 |
| | - Etablir et entretenir des contacts | F2 |
| | - Reconnaître que l'on est interdépendant | F2 |
| | - Utiliser les contacts des réseaux pour améliorer les soins de santé aux patients | F3 |
| | - Informer les autres professionnels des résultats d'examen et plans de traitement | F3 |
| | - Exposer son travail et son point de vue propre | F3 |
| | - Discuter des options thérapeutiques et les évaluer avec d'autres spécialistes en considérant les bénéfices et les risques | F3 |
| | - Se faire représenter | F1 |
| | Attitude | - Choisir la collaboration et non la concurrence |
| - Etre prêt à s'impliquer de manière constructive | | H3 |
| - Sens critique | | H3 |
| - Respect de l'autre | | H3 |

Contrôle des compétences

| | |
|--------------|---|
| Forme | Epreuve écrite |
| | - a) Travail écrit autonome, axé sur les processus, qui traite d'une problématique donnée |



| | |
|---------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - b) Réflexion écrite sur le processus sous la forme d'un journal d'apprentissage |
| | <p>Epreuve orale</p> <ul style="list-style-type: none"> - a) Au moins deux entretiens formatifs sur la situation pendant le cours préparatoire - b) Entretien sommatif de réflexion finale sur le processus, les résultats et les perspectives |
| Admission | Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'OrTra MA |
| Moyens auxiliaires | <ul style="list-style-type: none"> - Travail autonome - Journal d'apprentissage |
| Durée | <p>Epreuve écrite rédigée d'avance</p> <p>Epreuve orale 30 min</p> <p>pour le dernier entretien sur les réflexions</p> |
| Evaluation | <p>L'évaluation s'effectue sur la base des critères.</p> <p>Les aspects évaluatifs du/de la candidat(e) sont</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa compétence à communiquer (p. ex. comprendre la situation, écouter, mener des dialogues, négocier) (B1, B2) - sa compétence à communiquer (p. ex. comprendre la situation, écouter, mener des dialogues, négocier) (B1, B2) - son attitude thérapeutique, sa réflexion personnelle (B1, B2) - son engagement à servir le patient (p. ex. défendre les intérêts des patients) (B1, B2) - sa capacité de reconnaître et de réfléchir à des situations pesantes et de les gérer du point de vue où il/elle se situe (C1) - Evaluation des atouts personnels et professionnels et des potentiels de développement, objectifs de formation, stratégies d'apprentissage et possibilités de transfert (D1, D2) - Intégration de normes professionnelles et connaissance des rôles (E1) - Capacité de travailler en équipe (pour assurer p. ex. une tâche, un rôle, une coopération, une coordination) et capacité de gérer des conflits (p. ex. poursuite des objectifs, objectivité, gestion des conflits) (F1) - Evaluation du besoin et des possibilités de créer un réseau professionnel, possibilités de se constituer et d'entretenir un réseau professionnel (F2) - Capacité d'expression professionnelle (F2) <p>L'ensemble de l'examen est noté au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué» par les prestataires de formation.</p> |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



5 M5 Diriger et gérer l'entreprise

Compétences

| | |
|--|--|
| Rapport avec le profil de compétences | G1, G2, aspects de E1 |
| Compétences | <p>Le Naturopathe avec diplôme fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> - dirige son cabinet selon des principes entrepreneuriaux. Il/elle en assure le fonctionnement et l'administration. Il/elle documente son activité thérapeutique. Il/elle agence son cabinet et en entretient l'infrastructure. - veille régulièrement à la qualité de son activité professionnelle et prend les mesures pour en assurer et en améliorer la qualité de manière ciblée. - respecte le cadre juridique de son activité professionnelle. |
| Conditions | Diplôme d'études de niveau secondaire II |
| Heures de formation | 90, dont au moins 28 heures de présence |

Ressources

| | | |
|----------------------|---|----------|
| Compétences | G1 Dirige et gère son cabinet | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral dirige son cabinet selon des principes entrepreneuriaux. Il/elle en assure le fonctionnement et l'administration. Il/elle documente son activité thérapeutique. Il/elle agence son cabinet et en entretient l'infrastructure. | |
| Connaissances | Outils et méthodes de l'économie d'entreprise (bases de l'efficacité et de l'efficacité) | |
| | - Business-plan avec budget | W3 |
| | - Règles de comptabilité et d'ordre dans les pièces comptables (principe d'archivage des justificatifs, des données clients, bouclage annuel) | W2 W3 |
| | - Normes d'enregistrement, de sécurité et de conservation des données | W3 |
| | - Principes/normes de travail administratif, de documentation des patients et de rédaction de rapports | W2 W3 |
| | - Marketing pour le cabinet | |
| | - Principes d'externalisation d'activités de l'entreprise | W2 |
| | Ordre juridique et contrats | |
| | - Création de l'entreprise (principales formes juridiques des entreprises, choix de la forme juridique qui convient à son propre cabinet; conséquences juridiques et fiscales) | W2 W2 |
| | - Aspects importants du CO et du CC | W2 |
| | - Conditions d'engagement des collaborateurs | W3 |
| | - Voie de poursuite, cession et prescription de créances | |
| | - Exigences légales régissant la pratique professionnelle: autorisation de pratiquer, droit des patients, secret professionnel, protection des données, devoir de diligence, associations professionnelles, etc. | W2 |
| | Les systèmes fiscaux suisses | |



| | | |
|----------------------|--|----------|
| Capacités | - Impôts directs et indirects (taxe sur la valeur ajoutée, impôt sur le revenu et la fortune, déclaration d'impôt et taxation) | W3 W3 |
| | Assurances | |
| | - Prévoyance: le principe des trois piliers | |
| | - Assurances de personnes et assurances de choses | W3 |
| | Tenue des comptes | |
| | - Règles, concepts, ressources informatiques, etc. | |
| | - Planifie et organise le fonctionnement de l'entreprise et le travail administratif nécessaire | F3 |
| | - Evalue la rentabilité de son entreprise sur la base des indicateurs et des processus relevés | F2 |
| | - Organise, coordonne et surveille l'application des mesures d'hygiène | F3 F3 |
| | - Tient une documentation transparente et rédige des rapports à des tiers si nécessaire | F3 |
| Attitude | - Gère son cabinet en sollicitant au besoin l'aide de tiers | F2 |
| | - Planifie et organise des mesures de marketing | |
| Compétences | - Est responsable de son entreprise et de ses éventuels employés | H3 |
| | - Est personnellement intègre | H3 |
| Compétences | G2 Assure et développe la qualité de son travail | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral veille régulièrement à la qualité de son activité professionnelle et prend les mesures pour en assurer et en améliorer la qualité de manière ciblée. | |
| Connaissances | Qualité et développement qualitatif | |
| | - Principes de l'assurance qualité (sécurité, rentabilité, efficacité, éthique, orientation client) | W3 |
| | - Concepts et méthodes de gestion de la qualité | W3 |
| Capacités | - Dispositions légales régissant l'assurance qualité | W3 |
| | - Institue une gestion de la qualité pour son propre cabinet en utilisant des méthodes et des normes appropriées | F2 |
| | - Evalue les mesures appliquées et leurs effets (qualité des structures, des processus et des résultats) | F2 |
| Attitude | - Assume la responsabilité de la qualité de l'entreprise | H3 |
| | - Veille en permanence à optimiser la bonne marche de son entreprise | H3 |
| Compétences | Extrait de la compétence E1 Agit selon les principes de l'éthique professionnelle et représente dignement la profession | |
| | Le Naturopathe avec diplôme fédéral respecte le cadre juridique de son activité professionnelle. | |
| Connaissances | Droit des patients | |
| | - Législation et conséquences pratiques | W3 |
| | Législation sur la santé | |
| | - Lois et ordonnances fédérales (loi sur les produits thérapeutiques LPTh, loi sur les épidémies LEp, loi sur la prévention LPrév) | W3 |
| | - Lois, ordonnances et règlements cantonaux (lois et ordonnances sur la santé, règlements d'octroi de l'autorisation de pratiquer) | W3 |



| | | |
|--|--|----|
| Capacités | Système de santé | |
| | - Aspects du système de santé publique | W1 |
| | · Répartition des tâches entre Confédération, cantons et communes | |
| | · Politique et organisations (nationales et internationales) de santé publique | |
| | · Bénéficiaires de prestations - fournisseurs de prestations - assureurs | |
| | - Tâches des organisations professionnelles | W2 |
| · Plaque tournante des informations | | |
| · Perfectionnement professionnel et assurance qualité | | |
| · Interlocuteurs et mandats de négociation | | |
| - Maillage national et international | W1 | |
| | Droit des patients, législation | |
| - Pratique son activité professionnelle en conformité aux lois et règlements déterminants en la matière | F3 | |
| | Système de santé | |
| - Intègre les normes de sa profession (normes des associations professionnelles, exigences légales cantonales, etc.) dans ses actes de praticien(ne) | F2 | |
| - Exerce, par son activité, un rôle conforme à sa profession au sein du système de santé | F2 | |
| Attitude | - Respecte le cadre juridique en vigueur de son activité thérapeutique | H1 |

Contrôle des compétences

| | | |
|---------------------------|--|------------------|
| Forme | Epreuve écrite | |
| | - Rédaction autonome d'un «mini-business plan» se référant à la situation personnelle du praticien en vue du démarrage d'une activité indépendante (un travail de groupe est possible s'il paraît judicieux dans des cas concrets, p. ex. création prévue d'un cabinet de groupe) Pour d'autres renseignements, voir aussi l'Annexe III | |
| | Epreuve orale | |
| | - Présentation et discussion du «mini-business plan» | |
| Admission | - Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'Or-Tra MA | |
| | - Acceptation formelle du «mini-business plan» | |
| Moyens auxiliaires | «Mini-business plan» personnel | |
| Durée | Epreuve écrite | rédigée d'avance |
| | Epreuve orale | 30 min |
| Evaluation | L'évaluation s'effectue sur la base des critères. | |
| | Les aspects évaluatifs possibles du/de la candidat(e) sont | |
| | - son attitude entrepreneuriale fondamentale (G1) | |
| | - les principes et instruments auxquels il/elle fait appel pour gérer son cabinet (G1) | |
| | - les conditions cadres du fonctionnement de l'entreprise et les mesures de protection des données (G1) | |



| | |
|-----------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- sa conception de la qualité et les mesures d'assurance qualité appliquées dans son cabinet et dans son travail. <p>L'ensemble de l'examen est noté au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué» par les prestataires de formation.</p> |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



6 M6 Formation pratique

La formation pratique comprend une activité pratique exercée pendant un certain temps dans le cadre de la formation professionnelle. Le/la candidat(e) y applique, approfondit, médite et perfectionne les ressources et compétences théoriques apprises et déjà exercées à l'institution de formation. Cela lui permet d'acquérir des premières expériences professionnelles et de se lancer ensuite dans une activité professionnelle indépendante.

Les lieux d'acquisition d'une formation pratique sont:

- les cabinets professionnels
- les cliniques
- les places de stage dont disposent les écoles

La formation pratique est expliquée en détail dans les «Directives pour la formation pratique» («Richtlinien zur praktischen Ausbildung») de la CoAQ MA.

Compétences

| | |
|--------------------|--|
| Compétences | Toutes les compétences pouvant être acquises dans le monde du travail, l'accent étant mis sur le transfert des compétences spécifiques à la discipline. |
| Conditions | La formation pour le module M2 doit se dérouler chez le même prestataire de formation que pour le module M6 |
| Heures | <p>Médecine ayurvédique, homéopathie, MTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 <p>MTC</p> <p>Une branche «Acupuncture/Tuina» ou «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 <p>Les deux branches simultanément «Acupuncture/Tuina» et «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 800 - <p>Première branche «Acupuncture/Tuina»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 <p>Suivie d'une branche supplémentaire «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 <p>Première branche «Phytothérapie chinoise selon la MTC»</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 <p>Suivie d'une branche supplémentaire Acupuncture/Tuina</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 |

Contrôle des compétences

| | |
|---------------------------|---|
| Forme | Travail pratique et preuve des acquis selon les «Directives pour la formation pratique» («Richtlinien zur praktischen Ausbildung») de la CoAQ MA. |
| Admission | Le/la candidat(e) doit avoir suivi un cours préparatoire selon le descriptif du module auprès de l'un des prestataires de formation accrédités par l'OrTra MA |
| Moyens auxiliaires | Aucune limite |



| | |
|-------------------|--|
| Evaluation | La formation pratique est notée au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué» par les prestataires de formation. |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |



7 M7 Pratique professionnelle sous mentorat

Compétences

| | |
|--------------------|---|
| Compétences | Toutes les compétences pouvant être acquises dans le monde du travail |
| Conditions | Certificat de l'OrTra MA (correspond aux modules M1 à M6) |
| Etendue | Au moins 2 ans à 50% d'activité, au plus tard 5 ans dès l'obtention du certificat de l'OrTra MA, selon les «Directives pour la pratique professionnelle sous mentorat» («Richtlinien Berufspraxis unter Mentorat»). |

Contrôle des compétences

| | |
|---------------------------|--|
| Forme | Travail autonome et introduction accompagnée à la profession par un ou plusieurs mentors dûment formés et accrédités par l'OrTra MA. Cette formation pratique, les contrôles et l'évaluation se déroulent selon les «Directives pour la pratique professionnelle sous mentorat» («Richtlinien Berufspraxis unter Mentorat»). |
| Moyens auxiliaires | Aucune limite |
| Evaluation | La pratique professionnelle sous mentorat est notée au moyen de l'appréciation «réussi» ou «échoué». |
| Validité | 5 ans à partir de la date du certificat de module |